

À compter du 1er janvier 2026
Participants de moins de 65 ans sans protection des soins de la vue

	Prime payée par les participants (y compris la taxe de vente provinciale)	Prime payée par Concordia (y compris la taxe de vente du Québec)
Catégorie de protection	Par mois	Par mois
Résidents du Québec		
Individuelle	94,08 \$	80,14 \$
Familiale	176,55\$	150,39\$
Participants qui résident au Canada mais pas au Québec		
Individuelle	86,31\$	73,53 \$
Familiale	161,97\$	137,98 \$

À compter du 1er janvier 2026
Participants de moins de 65 ans avec protection des soins de la vue

	Prime payée par les participants (y compris la taxe de vente provinciale)	Prime payée par Concordia (y compris la taxe de vente du Québec)
Catégorie de protection	Par mois	Par mois
Résidents du Québec		
Individuelle	95,57 \$	81,41\$
Familiale	179,52 \$	152,93 \$
Participants qui résident au Canada mais pas au Québec		
Individuelle	87,68 \$	74,69 \$
Familiale	164,70 \$	140,30 \$